



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET AUX INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Protocole d'entente entre Météo-France et le Ministère de l'Environnement du Canada, le Service météorologique du Canada et la Direction générale de la science et de la technologie, pour la collaboration dans les domaines météorologiques, atmosphériques, hydrologiques et océanographiques par la recherche, le développement et la mise en œuvre de systèmes d'assimilation et de prévision pour le renforcement de la sécurité nationale et la prospérité économique

CATÉGORIE DU SUJET :

Météorologie

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Protocole d'entente

ÉTAT :

- Signé par le Canada 16 novembre 2012 (SMC); 20 novembre 2012 (S&T)

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

[Environnement et Changement climatique Canada : Recherche météorologique](#)
[Le centre de recherches de Météo-France](#)

Personnes-ressources :

[Informatheque d'ECCC](#)

ÉDITION DU RECUEIL :

Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Ce protocole d'entente reconnaît la coopération scientifique de longue date entre le Canada et la France. Compte tenu de l'évolution du contexte mondial et des enjeux semblables des deux pays en matière d'environnement, ce protocole d'entente représente une occasion unique de coopération accrue pour améliorer les prévisions atmosphériques, météorologiques, hydrologiques et océanographiques. Grâce à cet engagement, le Canada espère continuer d'améliorer la qualité des prévisions météorologiques et environnementales partout dans le monde, particulièrement au Canada et dans l'Arctique.

OBJECTIF

Ce protocole d'entente a pour objet de reconnaître la coopération de longue date entre la France et le Canada dans les domaines scientifiques; de faciliter l'échange d'information, de technologies et de pratiques de gestion; et de fournir un mécanisme pour la coordination du travail collaboratif en sciences atmosphériques, hydrologiques et océaniques.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le protocole d'entente encadre notamment les activités conjointes favorisant l'amélioration des prévisions environnementales; la mise en place de mesures de prévention des risques; une meilleure connaissance des relations entre la météorologie régionale et la climatologie à l'échelle hémisphérique et mondiale; une progression dans la compréhension des océans et des régions polaires; le partage de données et de matériel; la tenue de réunions, d'ateliers, de conférences et de visites scientifiques et techniques; l'amélioration des services qui contribuent à la santé humaine, à la prospérité économique et à la protection de l'environnement des deux pays.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est prévu que dans le cadre de cette entente soient réalisées, entre autres, les activités suivantes : échanges de modèles (et de configurations) de prévision environnementale; mise en commun de bases de données; participation à des projets structurants portant notamment sur les prévisions environnementales dans l'Arctique.

PARTICIPATION DU CANADA

Le protocole d'entente entre le Canada et la France revêt une importance capitale pour ECCC en matière de recherche et développement en science météorologique, car non seulement il officialise la coopération de longue date entre les deux pays, mais il permet aux deux organisations de faire progresser leurs programmes scientifiques respectifs, en complémentarité et synergie.

Cette entente est mise en œuvre par l'entremise d'un comité directeur, coprésidé par le directeur de la Division de recherche en météorologie d'ECCC et le directeur du Centre national de recherches météorologiques de Météo-France. Le comité est composé d'experts en recherche et développement ainsi que d'agents techniques des deux organisations qui coordonnent en continu les projets conjoints définis à l'entente. Le comité directeur de l'entente se rencontre annuellement pour faire l'état d'avancement des projets conjoints, évaluer l'efficacité de la mise en œuvre de l'entente et d'envisager de nouveaux projets et avenues de collaboration.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Des scientifiques d'ECCC collaborent régulièrement avec Météo-France sur des projets concrets et structurants et assument le leadership de plusieurs activités conjointes. Des visites d'experts des deux organisations sont organisées afin de soutenir le développement de divers aspects prévus à l'entente.

Le Canada accorde à Météo-France une contribution financière pour le soutien à des projets précis dans le cadre de ce protocole d'entente, portant notamment sur le développement et l'amélioration de la représentation des processus physiques à l'interface atmosphère-océan-glace; sur l'amélioration du système d'assimilation et de modélisation océan-glace, sur les méthodes de calibration et de validation des analyses et prévisions océaniques, et sur la production de réanalyses océan-glace.

Rapports

Dans le cadre de l'entente de contribution financière entre le Canada et la France, Météo-France fournit des rapports annuels sur l'état d'avancement des projets réalisés. Par ailleurs, ECCC rend compte de l'état de ses collaborations internationales lors de forums internes du ministère (WIAG) et dans les rapports ministériels.

Résultats

Le protocole d'entente permet à ECCC et à Météo-France de continuer à amener la relation scientifique entre les deux pays à maturité en matière de science atmosphérique, hydrologique et océanique. Cette entente permet d'ouvrir de nouveaux horizons de recherche et de développement qui bénéficient aux deux pays.

Le fruit de cette collaboration a notamment permis de perfectionner le couplage des modèles de prévision environnementale sur les océans, la glace et l'atmosphère, et de compléter l'opérationnalisation de tels modèles au Service météorologique canadien, et ce faisant améliorer la qualité des prévisions météorologiques aux Canadiens.

Cette collaboration soutenue a également permis d'améliorer la capacité d'assimilation des données océaniques régionales servant à appuyer les prévisions environnementales en vertu du Plan de protection des océans.

À ce jour, les résultats scientifiques des projets conjoints ont fait l'objet de plus de 25 publications dans des périodiques scientifiques avec révision par les pairs et à des présentations dans des conférences de calibre international.